

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA Saint Lô Thère - Certificat de Spécialisation Agricole - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers
- en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Saint Lô Thère - Certificat de Spécialisation Agricole - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	16	9	2

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêts

- Participer à la transition agro-écologique et alimentaire sur les territoires par la valorisation de produits et savoir-faire locaux
- Manifester de l'intérêt pour l'agriculture durable, la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les processus de production ;
- Manifester de l'intérêt pour la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les processus de production

Compétences et connaissances requises / aptitudes et attitudes requises

- Disposer d'aptitudes pour s'adapter à un système de production, de transformation dans le respect de l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments et de commercialisation des produits fermiers
- Avoir le sens commercial

Exigences en matière de diplômes

Accessible aux candidats titulaires :

- du brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole » ;
- du brevet professionnel option « productions horticoles » ;
- du brevet professionnel option « responsable d'exploitation aquacole maritime, continentale » ;
- du baccalauréat professionnel option « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ;
- du baccalauréat professionnel option « productions horticoles » ;
- du baccalauréat professionnel option « bio-industries de transformation » ;
- du brevet de technicien agricole option « production »,
- du brevet de technicien agricole option « commercialisation et services », spécialité commercialisation, ou, sur décision du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Contraintes du métier
- Contact avec la clientèle

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Certificat de Spécialisation : Production, transformation et commercialisation des produits fermiers.

UNE FORMATION EN APPRENTISSAGE POUR UNE REELLE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Une formation sur 1 an.

Des séquences de formation courtes, mais denses (alternance 2 semaines CFA / 4 semaines entreprise).

Une présence en entreprise importante (70 % du temps).

Un statut de salarié rémunéré (% variable du SMIC).

4 domaines (Unités capitalisables):

- Organisation de la production, de la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- Techniques de production fermière
- Techniques de transformation, de conservation et de conditionnement des produits dans le respect des règles d'hygiène et de qualité
- Techniques de commercialisation

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- 1/ cotations des dossiers sur les critères enregistré dans le tableau synoptique
- 2/ entretiens individuels des candidats

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour les formations en apprentissage, l'entretien individuel permet de mieux renseigner le jeune, afin d'avoir une parfaite adéquation entre le contenu de la formation et le projet professionnel envisagé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières techniques, scientifiques et d'enseignement général	moyenne enseignement général et moyenne enseignement technique	Moyennes sur les bulletins scolaires	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations sur avis de poursuite d'études	avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir	Avis de poursuite d'études	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir, capacité à fournir des efforts et concentration en classe	remarques sur l'attitude et le comportement notifiées sur les bulletins	Appréciations sur bulletins scolaires	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation évaluée en entretien, cohérence du projet, adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation, intérêt pour la formation	Adéquation entre le projet professionnel exprimé par le jeune et la formation choisie	Entretien de motivation, Intérêt et connaissances des métiers de la transformation fermière (production, transformation et commercialisation des produits fermiers), CV, expérience professionnelle, contact préalable avec l'établissement	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Sophie BUSQUET,

Directeur de l'établissement CFA Saint Lô Thère